Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260507-D059_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, composé de 19 membres en exercice et dûment convoqué le trente avril, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, HEDAN Yves, CHEVREL-DURAND Nicole, CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, PINARD-JOUBAUD Sandrine, BEASSE Valentin, RACAPE Jean-Paul, LE GOUVELLO DE LA PORTE Yvan, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, PHILIPPE Mathieu, ROLLO Gwendoline, PEDRONO Anthony, MARPAUD BRUNE Marine, STRACK Denis, LE MAUFF Régine, CHARRIER-GARREAU Céline.

Membres excusés : SEBILLET-DUBRULLE Marine (procuration à CHEVREL-DURAND Nicole), MEHA Roxanne (procuration à BEASSE Valentin).

Secrétaire de séance : CASSOU DIT MAISONNAVE Joël

Conseil municipal – Séance du 7 mai 2026

Délibération n° 59 : Désignation des représentants auprès de l'association AIDE Emploi Services

Les statuts de l'association « AIDE Emploi Services » prévoient la présence d'un élu communal et d'un suppléant au sein du collège des collectivités locales. La désignation doit intervenir au cours d'une réunion du conseil municipal.

Madame Nicole CHEVREL-DURAND est désignée représentante de la commune au sein de l'association AIDE Emploi Services.
Madame Marine MARPAUD BRUNE est désignée en tant que suppléante.

Après débat, le conseil municipal est donc invité à délibérer pour :

- Désigner Nicole CHEVREL-DURAND en tant que représentante titulaire et Marine MARPAUD BRUNE représentante suppléante auprès de l'association AIDE Emploi Services ;
- Donner pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Bordereau adopté à l'unanimité (19 voix)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 12/05/2026
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

Le secrétaire de séance,
Joël CASSOU DIT MAISONNAVE



